

AES – 15 juin 2021

Don Pascal André Dumont

Comment orienter la finance vers le Bien commun ? L'apport de la Doctrine sociale de l'Église

Marie-Joëlle Guillaume

C'est avec une vraie joie que nous accueillons ce soir Dom Pascal-André Dumont, économiste général de la communauté Saint-Martin. Avant de présenter votre parcours personnel, cher Père, je voudrais vous dire que notre Académie d'Éducation et d'Études sociales est très heureuse de saluer à travers vous le beau travail d'éducation à l'accueil de la grâce et à sa transmission qu'effectue votre communauté depuis 45 ans maintenant. Nous nous alarmons à juste titre de voir les repères essentiels bouleversés dans notre pays, pourtant nourri par des siècles de christianisme, mais les repères solides, la vision chrétienne, joyeuse et enracinée, dont témoignent les prêtres que vous formez, sont un magnifique témoignage d'espérance, et constituent pour les laïcs que nous sommes un vrai réconfort. « Prendre Dieu au sérieux sans se prendre au sérieux », déclare avec humour la présentation de votre site internet, voilà qui remet le monde à l'endroit. Alors Père qui êtes-vous ? Vous êtes né en Suisse, à Fribourg, après avoir obtenu un master en droit civil et une licence canonique en droit canonique, vous êtes ordonné prêtre en 1997 au sein de la communauté Saint-Martin. Vous devenez membre de l'équipe des prêtres-formateurs à la maison de formation de la communauté Saint-Martin, à l'abbaye d'Évron en Mayenne, où vous êtes directeur spirituel et professeur de droit canonique. Depuis 2001, vous êtes économiste général de la communauté Saint-Martin et à ce titre membre du conseil de la communauté. En 2012 vous contribuez à créer le fonds Proclero, dont vous présidez depuis lors le comité de pilotage. En 2019, Proclero étant devenue une SICAV, vous en présidez aussi le comité exécutif. Alors c'est très intéressant Proclero, car votre fonds se donne trois objectifs principaux, dont deux au moins touchent directement notre réflexion de ce soir : d'abord la responsabilité morale des investisseurs, aussi le financement de la formation des prêtres, et la promotion de la Doctrine sociale de l'Église. Je pense que vous nous parlerez un peu ce soir des critères sur lesquels se base votre processus d'investissement, ou en tout cas quelque chose dans cette ligne. Depuis 2015 cher Père, vous êtes en outre conseiller spirituel au sein du mouvement des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, les EDC, plusieurs membres de notre Académie, ils ne sont pas tous là ce soir, mais je sais qu'ils vous aiment bien, plusieurs membres

de notre Académie vous connaissent très bien à ce titre. En fait vous accompagnez deux équipes EDC, l'une à Paris et l'une à Laval. Vous êtes aussi conseiller spirituel de la Commission éthique économique et financière des EDC. En 2016 vous avez contribué à fonder, et vous présidez depuis lors, la structure Pro Persona, qui rédige et publie mensuellement les *Cahiers Pro Persona*, dont je pense qu'on peut dire que c'est un organe de réflexion et de proposition centré sur l'anthropologie chrétienne et ses implications sociales. Enfin vous intervenez régulièrement dans le monde économique et financier pour traiter des questions éthiques et promouvoir la Doctrine sociale de l'Église catholique. Alors ce soir, c'est de finances que vous allez nous parler, dans le cadre de notre cycle sur « Le bien commun aujourd'hui », votre communication a pour titre : « Comment orienter la finance vers le bien commun ? L'apport de la Doctrine sociale de l'Église ». Merci beaucoup.

COMMUNICATION

Dom Pascal-André Dumont

Je vous remercie de votre accueil si chaleureux, un peu trop flatteur peut-être ; de fait la devise de la communauté Saint-Martin est « Prendre Dieu au sérieux sans se prendre au sérieux » ! Mais ce soir on va quand même devoir être sérieux, le sujet de la finance étant inévitablement un sujet sérieux...et il n'y a pas beaucoup moyen de faire beaucoup d'humour en finance. Je suis donc très heureux mesdames, messieurs, d'être parmi vous ce soir, cette séance ayant été plusieurs fois reportée, pour aborder ce sujet qui me tient à cœur, celui de la finance.

INTRODUCTION

Ces cinquante dernières années, la finance s'est tellement transformée et tellement développée qu'elle ne ressemble plus du tout à ce qu'elle pouvait être avant la 2^e guerre mondiale. Elle a changé de modes de fonctionnement, de modèles, d'amplitude, d'échelle, de volumes, au point d'avoir désormais un impact décisif sur les réalités économiques, politiques, sociales, humaines et environnementales. Pour cette raison, le Pape François demande à la finance de se remettre en cause, de réfléchir non seulement à ses égarements, mais surtout et d'abord à ses fondements les plus authentiques et à ses finalités les plus justes. Cette réflexion de la part du monde de la finance est attendue non seulement du Pape François, mais aussi de la plupart de nos contemporains. Elle est d'ailleurs encouragée par la Loi Pacte, relative à la croissance et à la transformation des entreprises, du 22 mai 2019, qui invite les entreprises à réfléchir à leur raison d'être. Si les entreprises doivent réfléchir à leur raison d'être, la finance en tant que telle ne peut pas faire

l'économie d'une réflexion profonde sur sa propre raison d'être. Quatre constats corroborent la légitimité de cette attente.

QUATRE CONSTATS

Premier constat : la défiance à l'égard de la finance

La crise financière de 2007-2008, dite crise des *subprimes*, a marqué une étape importante. Avant cette crise, la finance non seulement portait les espérances de la croissance et du développement, mais les accomplissait. La confiance était au beau fixe. La crise des *subprimes* a eu l'effet d'un *tsunami*, ravageant le monde de la finance, jusqu'ici pourtant si sûr de sa solidité et de sa puissance. En 2008, le Pape Benoît XVI l'avait bien perçu puisqu'il avait décidé de reporter la publication de son encyclique « *Caritas in veritate* » afin de la compléter par une réflexion plus précise sur la finance et son rôle. C'est dans cette encyclique qu'il a affirmé que le dommage le plus durable lié à la crise des *subprimes* est « *la perte grave de confiance* » (n°35). Le Pape Benoît XVI avait vu juste. Depuis 2008, la confiance a disparu, la méfiance à l'égard de la finance a gagné du terrain au point qu'aujourd'hui un certain climat de défiance s'est durablement installé à son encontre. Plus rien, semble-t-il, ne pourra être comme avant. D'autant plus que la prise de conscience écologique par le plus grand nombre en rajoute encore au regard de défiance porté sur la finance. Elle est vue comme celle qui a donné jusqu'ici les moyens financiers à une surexploitation des ressources naturelles et à des développements économiques portant atteinte directement à la protection de l'environnement.

Deuxième constat : la dangerosité de la finance

La finance est perçue par beaucoup comme un système portant en lui-même une dangerosité. En effet, la complexité du système financier, son hyper-connexion à toutes les réalités économiques et son impact sur elles, la difficulté à le réguler au niveau mondial, malgré tous les efforts faits par les divers régulateurs depuis 2008, pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, la finance crée une insécurité contagieuse : la peur de la goutte d'eau qui fait déborder le vase, la peur de l'effet *domino*, la peur de voir tout le système s'effondrer. La finance est désormais perçue comme aussi fragile que puissante. C'est paradoxal et c'est justement ce paradoxe que nos contemporains, qu'ils soient de simples épargnants ou des professionnels expérimentés de la finance, perçoivent avec inquiétude : ils sont dépendants de cette finance qui, comme Goliath, donne l'impression de la puissance et de la force, mais qui est fondamentalement vulnérable et peut s'écrouler à tout instant. Il suffit d'un petit David qui mette une petite pierre dans sa petite fronde pour faire s'écrouler celui qui semble pourtant, à première vue, indestructible. C'est pourquoi, beaucoup se demandent quand

va advenir la prochaine crise financière. Certains revêtent même, régulièrement, leurs atours de prophète pour annoncer qu'elle est imminente. Il reste cependant que la récente crise sanitaire a montré une certaine résistance du système financier, même si le recours à l'endettement massif et quasi illimité ne manque pas de charrier d'autres inquiétudes.

Troisième constat : l'incertitude sur la nature et la mission de la finance

La finance se cherche. Elle était traditionnellement conçue comme un service de l'économie et de son développement. Peu à peu, propulsée par le paradigme technocratique (pour reprendre l'expression souvent utilisée par le Pape François) qui a permis à la finance d'être mondialisée en un laps de temps très court, galvanisée par la possibilité d'un profit à deux chiffres, la finance a eu tendance à quitter sa tenue de service de l'économie et à devenir toujours plus une industrie à part entière, avec ses objectifs propres. Bien sûr, une industrie n'est pas négative en soi, mais lorsque la finance devient une industrie au point de ne plus être d'abord au service de l'économie, alors elle modifie en profondeur sa propre raison d'être. En effet, le but de la finance n'est pas de créer des produits financiers toujours plus sophistiqués au service de la spéculation, mais de rester au service de l'économie et de ses besoins. Le glissement d'une finance de service à une industrie de la finance crée une ambiguïté qui soulève spontanément et avec pertinence la question que l'on pensait pourtant ne pas avoir besoin de poser: au fond, qu'est-ce que la finance ? Quelle est sa finalité ? Quel est le sens et la mission de la finance ? Le glissement d'une finance de service à une industrie de la finance donne de passer d'une vision positive de la finance qui apporte son aide à l'économie et à son développement à une vision négative : la finance se sert de l'économie pour réaliser à tout prix ses propres objectifs de performance, souvent très élevés. En passant d'une finance de service à une industrie de la finance, on est passé d'une finance qui sert l'économie à une finance qui se sert de l'économie.

Quatrième constat : la quête de sens

Ma fréquentation du monde de la finance depuis plusieurs années m'a donné de rencontrer des hommes et des femmes, comme tous les autres, pas pires que les autres, contrairement à ce que pensent certains qui ont la diabolisation facile. Beaucoup de ces professionnels de la finance s'interrogent sur le devenir de leur métier et sur la pertinence de ce qu'ils font concrètement. Il y a une quête de sens qui est manifeste et explicite et qui ne manque pas, en plus, d'être contagieuse. Elle est partagée par de plus en plus de monde et à tous les niveaux de responsabilité, et elle sollicite de la part de la finance une remise en cause profonde de son activité. La nouvelle génération ne manque pas, d'ailleurs, d'imposer de plus en plus sa quête de sens aux aînés. Elle vient même à perturber quelque peu l'organisation des établissements financiers en ne se précipitant

plus vers les métiers de la finance, comme elle aurait pu le faire il y a quelques années encore, et même en les quittant spontanément ou sur un coup de tête, manifestant par là qu'elle n'y trouve pas un sens suffisant pour y rester et y engager durablement ses forces et ses compétences. C'est un fait : les jeunes, et en particulier les plus brillants, ne veulent plus aller travailler dans les grands établissements financiers; ils préfèrent les start-up avec plus de liberté, de créativité, de proximité, de réactivité et de souplesse.

A ces quatre constats, à savoir la défiance à l'égard de la finance, la dangerosité de la finance, l'incertitude sur la nature et la mission de la finance et la quête de sens, d'autres pourraient être ajoutés. Cependant ils suffisent pour se dire qu'il est temps de refonder en profondeur la finance, de mettre en lumière son authentique raison d'être. C'est ce que soulignait déjà le Pape Benoît XVI en 2009, dans l'encyclique *Caritas in veritate* : « *Les forces techniques employées, les échanges planétaires, les effets délétères sur l'économie réelle d'une activité financière mal utilisée et, qui plus est, spéculative, les énormes flux migratoires, souvent provoqués et ensuite gérés de façon inappropriée, l'exploitation anarchique des ressources de la terre, nous conduisent aujourd'hui à réfléchir sur les mesures nécessaires pour résoudre des problèmes qui non seulement sont nouveaux mais qui ont aussi, et surtout, un impact décisif sur le bien présent et futur de l'humanité. Les aspects de la crise et de ses solutions, ainsi qu'un nouveau et possible développement futur, sont toujours plus liés les uns aux autres. Ils s'impliquent réciproquement et ils requièrent des efforts renouvelés de compréhension globale et une nouvelle synthèse humaniste. La complexité et la gravité de la situation économique actuelle nous préoccupent à juste titre, mais nous devons assumer avec réalisme, confiance et espérance les nouvelles responsabilités auxquelles nous appelle la situation d'un monde qui a besoin de se renouveler en profondeur au niveau culturel et de redécouvrir les valeurs de fond sur lesquelles construire un avenir meilleur. La crise nous oblige à reconsidérer notre itinéraire, à nous donner de nouvelles formes d'engagement, à miser sur les expériences positives et à rejeter celles qui sont négatives. La crise devient ainsi une occasion de discernement et elle met en capacité d'élaborer de nouveaux projets. C'est dans cette optique, confiants plutôt que résignés, qu'il convient d'affronter les difficultés du moment présent* » (n°21).

La complexité et la gravité de la situation économique actuelle, encore accentuée aujourd'hui par la crise sanitaire liée à la pandémie, oblige à reconsidérer l'itinéraire parcouru, à faire l'effort d'un discernement (le mot *crise* en grec veut dire *jugement* : une crise est toujours le moment d'un discernement à poser). Il s'agit donc de discerner pour se renouveler en profondeur et se mettre en capacité d'élaborer de nouveaux projets. Benoît XVI appelait à œuvrer à une nouvelle synthèse humaniste. Tout cela sans résignation, mais au contraire avec réalisme, confiance et espérance.

C'est pourquoi, pour suivre l'exhortation de Benoît XVI, souvent reprise par le Pape François, je vous propose de mettre en lumière cinq évolutions majeures qu'a connues la finance ces dernières

décennies, de faire émerger les défis qui ressortent aujourd'hui de ces évolutions et de montrer en quoi la Doctrine Sociale de l'Eglise peut être le trésor de sagesse dans lequel la finance peut puiser pour relever les défis auxquels elle est confrontée et pour fonder ainsi de manière plus juste et plus durable sa raison d'être.

LES EVOLUTIONS MAJEURES DE LA FINANCE, SES DEFIS ACTUELS ET L'APPORT DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

1. Première évolution majeure : la mondialisation et la concentration financière

Le terme *mondialisation* désigne un processus général d'intensification des échanges par-delà les frontières, qui s'opère à l'échelle mondiale. Du point de vue de la finance, la mondialisation permet une plus grande mobilité des capitaux, donnant ainsi aux investisseurs la possibilité d'allouer des montants importants de manière quasi-instantanée en différents points du globe. La finance permet dès lors d'associer un nombre croissant de pays au système économique mondial et de sortir de la pauvreté de larges pans de la population mondiale. En cela la mondialisation est d'un apport considérable. Cependant, la mondialisation transporte aussi dans ses bagages d'autres phénomènes qui, loin d'être positifs, constituent des dangers réels. Parmi eux, il faut mentionner celui qui semble être le plus inquiétant, à savoir la concentration des masses financières et des centres de prise de décision. Cette concentration financière génère une telle concentration des pouvoirs et donc des risques qu'elle peut mettre en danger le système financier dans son ensemble. Dans la même ligne, la concentration économique, qui pousse les entreprises à croître toujours plus si elles ne veulent pas être rachetées par un concurrent, constitue, elle aussi, un danger important. En effet, toute concentration porte en elle le vice du « toujours plus ». Concentration financière et concentration économique s'appellent et se nourrissent mutuellement et imposent leurs exigences : toujours plus de croissance, donc toujours plus de consommation pour toujours plus de profit. Bénéfique un temps, la logique de la mondialisation devient mortifère à partir du moment où elle impose à tous la concentration comme une fatalité, comme un phénomène inévitable. La spirale destructrice de la concentration se met alors en branle :

- Elle se voit dans les errances de l'organisation et du fonctionnement propres de la finance, par exemple : la mise en place de modèles de gouvernance qui favorisent la dilution de la responsabilité et facilitent la prise de risques inconsidérée ; la mise en place de systèmes de rémunération qui sont déconnectés du travail réellement effectué et de la responsabilité réellement assumée ; la structuration d'une rentabilité démesurée qui met en péril la réalité économique elle-même et bien souvent l'emploi qui va avec ; l'élaboration d'activités financières et économiques tellement complexes que l'intelligence humaine ne suffit plus à les comprendre et sur lesquelles le discernement humain peine dès lors à pouvoir s'exercer.

- La spirale destructrice de la concentration se voit aussi dans les dégâts qu'elle produit sur l'équilibre climatique, écologique, biologique. La concentration brise des équilibres et génère dès lors des déséquilibres qui peuvent être irrémédiables sur l'environnement, sur le climat, sur la biodiversité.

- La spirale destructrice de la concentration se voit enfin dans les traces qu'elle laisse dans la vie sociale : concentration démographique urbaine, abandon des campagnes, anonymat, incivilités, violence, division, malaise social. On en voit aussi les traces en bout de chaîne, si je puis dire, sur la personne humaine elle-même : nombreuses formes de fuite (addictions et vie déséquilibrée, rapport douloureux au travail, déconnexion du tissu social, solitude, appauvrissement culturel), parfois jusqu'à la marginalisation, à l'isolement ou à la migration.

La concentration est une spirale destructrice par construction, car elle ne peut que rejeter ce qu'elle n'a pas réussi à concentrer. Bien sûr, cette spirale destructrice n'a pas pour unique cause la concentration financière et économique. Loin s'en faut ! Cependant c'est bien elle qui l'initie, la nourrit et la renforce.

Pour contrer cette spirale de la concentration, il faut reconnaître que nombreux sont les premiers signes qui manifestent la volonté de mettre en place d'autres logiques, inverses ou parallèles, par exemple :

- L'élaboration d'une finance d'investissement à partir de critères extra-financiers, d'une finance de partage (fonds de partage), d'une finance participative, de micro-crédits.
- La volonté de produire et de consommer local
- La volonté de retourner vivre dans les campagnes
- La création de nouvelles formes d'habitat qui favorisent les relations et l'entraide (intergénérationnel, mixité sociale)

Ces signes, et il y en a encore d'autres, montrent que la question doit être posée : la finance tend-elle fatalement ou par nature à la concentration ou est-ce que cette concentration n'est qu'un engrenage, mis en place par la mondialisation, et qui entraîne la finance, et avec elle tout ce qu'elle touche, sur un chemin qui l'éloigne de son identité propre et de sa mission authentique ?

La Doctrine Sociale de l'Eglise est d'une grande aide pour répondre à cette question avec les nuances nécessaires. En effet, la Doctrine Sociale de l'Eglise a déjà opéré un discernement précis sur la question de la mondialisation. Le Pape Benoît XVI dans le numéro 42 de son encyclique *Caritas in veritate* du 29 juin 2009, met clairement en perspective les enjeux de la mondialisation. Je reprends les éléments principaux, qui sont au nombre de cinq :

1. Il faut écarter d'emblée toute conception fataliste et déterministe de la mondialisation. La mondialisation n'est a priori ni bonne, ni mauvaise, elle est ce que l'homme en fait. Elle relève donc de la responsabilité individuelle et collective de l'homme.
2. La mondialisation n'est pertinente que si elle est utile au développement dans le bien. Pour ce faire : « *Il faut travailler sans cesse afin de favoriser une orientation culturelle personnaliste et communautaire, ouverte à la transcendance, du processus d'intégration planétaire.* » (n°42)
3. La mondialisation a des dysfonctionnements possibles. Pour pouvoir les éviter ou les corriger, il faut que cette mondialisation soit fondée sur une anthropologie authentique : dignité et transcendance de la personne humaine, appartenance à la famille humaine, solidarité de tous les hommes. En conséquence, une vision anthropologique réductrice ne permet pas de corriger les dysfonctionnements de la mondialisation.
4. La concentration financière fait partie de ces dysfonctionnements. Elle aura toujours tendance, par construction, à se déconnecter des réalités économiques concrètes, car elle n'est pas capable, même avec les algorithmes les plus puissants, de s'adapter aux évolutions incessantes du terrain économique et aux besoins réels des entreprises et des populations. Elle poursuit alors ses propres projets, dans une logique financière qui lui est propre, souvent dictée par des intérêts particuliers. C'est pourquoi, la Doctrine Sociale de l'Eglise affirme que la finance, pour éviter cette concentration, a besoin de subsidiarité. Dès lors, une bonne mondialisation ne peut être qu'une mondialisation qui respecte le principe de subsidiarité. En plus de la subsidiarité, la finance a aussi besoin de biodiversité, comme l'affirme le document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones*, publié en 2018, lorsqu'il parle de la santé de la finance et de l'économie : « *Cette santé se nourrit d'une multitude et d'une diversité de ressources qui constituent une sorte de "biodiversité" économique et financière. Celle-ci est une valeur ajoutée au système économique et devrait être aussi incitée et protégée par des politiques économiques et financières appropriées ; leur finalité est d'assurer aux marchés la présence d'une pluralité de sujets et d'instruments sains, riches et diversifiés* » (n°20). C'est donc une question d'écologie financière que de protéger la biodiversité financière. La subsidiarité et la biodiversité financière alliées à une authentique éthique du bien commun permettent à la finance de servir les réalités économiques au plus près du terrain et ainsi de contribuer au bien commun de l'économie et au développement intégral des populations.
5. A tout cela il faut ajouter que *Caritas in veritate* développe une idée absolument nouvelle et prophétique, à savoir le principe de gratuité et la logique du don. Cette idée prophétique exige une conversion profonde des esprits et des comportements : il s'agit de penser

dorénavant que la gratuité et le don ne sont pas de simples principes philanthropiques et caritatifs à la faveur des bonnes œuvres, mais qu'ils ont à trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale, car ils sont une exigence de la raison économique elle-même. Le n°36 de *Caritas in veritate* est explicite : « *Le grand défi qui se présente à nous, qui ressort des problématiques du développement en cette période de mondialisation et qui est rendu encore plus pressant par la crise économique et financière, est celui de montrer, au niveau de la pensée comme des comportements, que non seulement les principes traditionnels de l'éthique sociale, tels que la transparence, l'honnêteté et la responsabilité ne peuvent être négligées ou sous-évaluées, mais aussi que dans les relations marchandes le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de l'homme de ce temps, mais aussi une exigence de la raison économique elle-même. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité.* »

2. Deuxième évolution majeure : la mathématisation et la technologisation de la finance

La mathématisation a fourni les outils conceptuels qui ont permis une sophistication et une complexification considérables des opérations de nature financière et à leur modélisation à travers des produits dérivés et d'autres produits structurés. Pour l'investisseur, ils peuvent avoir l'avantage de réduire le risque ou d'améliorer le couple rendement/risque. A l'échelle d'une institution financière, cette évolution peut rendre difficilement lisible le niveau d'exposition globale de celle-ci aux différents risques, les opérateurs de marché devenant hyperspécialisés et les transactions se multipliant. L'accumulation de millions de transactions, parfois très complexes, impliquant des milliers de contreparties rend presque impossible une vision d'ensemble des engagements globaux. Cette absence de vision d'ensemble rend difficile l'exercice d'une responsabilité humaine. Les nouvelles technologies renforcent encore cette difficulté en permettant un développement croissant de la gestion algorithmique, où les décisions d'investissement peuvent être prises en quelques millisecondes avec l'aide de systèmes informatiques ne nécessitant aucune intervention humaine. Ces plateformes permettent d'élargir l'accès aux marchés financiers et peuvent également être conçues pour exécuter automatiquement des stratégies spécifiques fondées sur l'analyse technique ou pour faire du *trading* haute fréquence. Ce *trading* haute fréquence tire parti d'écarts de prix, parfois minimes, ou d'anomalies de marché pour réaliser des gains en exécutant des ordres dans des plages temporelles proches de la nanoseconde, en ayant recours à des algorithmes mathématiques. Ces stratégies reposent sur la puissance de calcul des ordinateurs, dont on sait qu'elle devrait encore croître fortement dans les prochaines années.

La mathématisation et la technologisation de la finance posent deux questions qui deviennent autant de défis à relever :

- Première question : la finance ne se replie-t-elle pas sur elle-même dans un mode de fonctionnement qui lui est propre, avec la volonté de réduire ses interlocuteurs aux seuls initiés ? Dans ce cas, une finance, qui devient un en-soi autoréférencé, ne peut que perdre le contact avec la vraie réalité économique et les destinataires finaux de son activité. Quand la finance tend à perdre son rôle initial de service de l'économie et se développe de plus en plus comme une industrie propre, la question de sa raison d'être doit se poser à frais nouveaux et en toute transparence, afin qu'il n'y ait pas de tromperie par rapport aux attentes de ceux qui ont recours à elle. En effet, la finance comme industrie entre dans un rapport tout autre aux clients. Ils sont désormais vus comme des consommateurs de produits financiers et non plus comme des personnes cherchant auprès de leur établissement financier des conseils financiers pour gérer au mieux leur patrimoine et son investissement. Cela pose évidemment la question de la place du conseil dans la finance. Le conseil financier est pertinent lorsqu'il est donné de manière fiable au service du client. Il ne l'est plus lorsqu'il est pollué par les intérêts, souvent cachés, de l'établissement financier lui-même. Le conseil implique le service fiable des intérêts du client, c'est cela et cela seul qui peut motiver sa confiance.
- Deuxième question : les nouvelles technologies ne tendent-elles pas à transformer la finance à un point tel que l'homme, en tant qu'opérateur, se retrouve peu à peu mis sur la touche ? Quel est le sens d'une finance tendant à diminuer de plus en plus l'intervention humaine et donc l'exercice d'une réelle responsabilité humaine. En effet, si l'homme n'intervient pas, il n'est pas non plus responsable. Quelle est la raison d'être d'une finance, qui porte en elle-même un pouvoir réel immense sur les hommes et leur avenir, et qui en même temps se détache de plus en plus de la présence et de la décision responsable de l'homme lui-même ?

Ces deux questions, une finance autoréférencée et pour initiés et une finance sans intervention et sans responsabilité humaines, convergent dans la nécessité d'une réflexion en profondeur sur le lien entre la finance et la personne humaine. Le Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, publié en 2005, avait déjà bien identifié les conséquences de la mathématisation et de la technologisation de la finance : « *Le développement de la finance, dont les transactions ont largement surpassé en volume les transactions réelles, risque de suivre une logique toujours plus autoréférentielle, sans lien avec la base réelle de l'économie. Une économie financière qui est une fin en soi est destinée à contredire ses finalités, car elle se prive de ses propres racines et de sa propre raison constitutive, et par là de son rôle originel et essentiel de service de l'économie et, en définitive, de développement des personnes et des communautés humaines.* » (n°368-369) La Doctrine Sociale de l'Eglise affirme que la finance n'est pas faite pour être autoréférencée sous peine de contredire ses finalités authentiques, mais qu'elle doit garder comme finalité propre d'être au service de

l'économie, c'est sa raison d'être la plus immédiate en vue du but ultime qui est de servir le développement des personnes et des communautés humaines. La personne humaine, considérée comme individu ou comme appartenant à une communauté, est la finalité de toute l'activité financière et économique. Lorsque ce n'est plus le cas, la finance dévie de sa finalité propre et crée une crise, comme le rappelle le Pape François dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* du 24 novembre 2013 : « *la crise financière que nous traversons nous fait oublier qu'elle a à son origine une crise anthropologique profonde : la négation du primat de l'être humain !* »(n°55). Ce primat de l'être humain ne signifie pas du tout, de lui-même, une mise à l'écart de tout ce que les technologies financières peuvent apporter au service des professionnels de la finance, mais simplement que la finance ne pourra jamais demander à la technique de se substituer à la capacité décisionnelle et à la responsabilité personnelle de l'homme. En effet, quel que soit son degré de sophistication, une technique ne sera jamais qu'une cause instrumentale d'un agir qui, fondamentalement, aura toujours l'homme pour origine et pour fin. Pour pouvoir affirmer la centralité de la personne humaine, sans que cela ressemble à un vœu pieux ou à un mantra que l'on répète sans cesse et qui devrait, comme par magie, transformer les comportements, il faut savoir ce qu'est une personne humaine, en quoi elle se distingue de tout autre individu (cf. Cahiers PRO PERSONA n°1 à 5). La Doctrine Sociale de l'Église détient un trésor de sagesse anthropologique, dont la finance ne peut absolument pas passer. *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones* affirme cette nécessité d'une juste vision de l'homme : « *Il apparaît donc clairement que, sans une juste vision de l'homme, on ne peut fonder ni une éthique ni une pratique à la hauteur de sa dignité et du vrai bien commun. En fait, dire que l'action humaine est neutre ou dégagée de toute conception fondamentale – même dans la sphère économique – c'est toujours impliquer une compréhension de l'homme et du monde, qui révèle ou non sa positivité à travers les effets et le développement produits.* » (n°9)

Si la finance ne tient pas compte de ce qu'est exactement l'identité et la dignité de la personne humaine, non seulement elle se construit toujours sur le sable et risque donc la tempête qui la mettra à terre d'une manière ou d'une autre, mais aussi elle devient elle-même un danger permanent pour la personne humaine. Ainsi une finance sans fondement anthropologique authentique est une finance qui finit par broyer l'homme lui-même. N'est-ce pas l'antienne que le Pape François répète sur tous les tons ? Cela signifie que tout acteur de la finance doit se former à l'anthropologie pour pouvoir exercer réellement sa responsabilité et, en le faisant, reprendre la main sur une finance qui a tendance à être livrée à elle-même, au risque de devenir l'ennemi de l'humanité.

3. Troisième évolution majeure : la financiarisation de l'économie et des esprits

Financiarisation est un terme qu'il faut prendre avec des pincettes car il peut revêtir plusieurs significations. Je le retiens pour désigner un phénomène complexe, combinant un développement

extraordinaire du secteur financier et une prépondérance accrue des mécanismes financiers dans les décisions économiques des entreprises. Accompagnant le développement économique des pays, les marchés financiers n'ont cessé de se structurer afin de permettre l'emploi des stocks d'épargne nouvellement constitués par les ménages, au travers des mécanismes d'assurance et de prévoyance. Cette évolution, qui s'est opérée à une échelle globale, a pu être favorisée par d'importantes décisions politiques et réglementaires au cours des dernières décennies. Elle s'est notamment traduite par une croissance accélérée de la valeur totale des actifs financiers, par rapport à l'ensemble des richesses produites, au point d'induire une forme de « déconnexion » avec l'économie dite productive. Favorisée par l'émergence d'outils technologiques puissants et la complexification croissante des outils de financement, cette évolution a bouleversé profondément les modes d'organisation des économies mondiales au point de favoriser parfois une forme de prééminence de la finance dans l'économie. La financiarisation n'a pas impacté seulement l'économie, mais beaucoup plus largement les esprits en général, et en particulier l'esprit des investisseurs eux-mêmes, au point que la recherche de la valeur actionnariale maximale de l'entreprise devient de plus en plus leur préoccupation première. Dans le contexte actuel où les esprits sont marqués par le relativisme moral et par l'individualisme égoïste et hédoniste, les investisseurs recherchent bien souvent eux aussi, dans leur domaine, d'une manière effrénée et à tout prix, le profit maximal à court terme. Le profit est alors érigé en finalité de la finance. Ce phénomène n'est certes pas propre à la finance et touche tous les secteurs d'activités, mais il est encore plus fort dans la finance, car l'argent risque à la fois d'être l'objet de la finance et l'objectif de la finance. Cela se voit de manière criante lorsque les intérêts de quelques-uns, les actionnaires par exemple, deviennent prescripteurs de choix et de comportements financiers motivés par le seul profit, souvent au détriment d'un bien commun plus large. Une logique se met inexorablement en place : le profit appelle le profit, et ainsi de suite, indéfiniment. Cette logique fait fi de tout autre discours et tend à devenir le dogme central sur lequel la financiarisation des esprits prospère. Face à cette logique implacable, face à ce cercle vicieux, il faut marquer un coup d'arrêt : la définanciarisation des esprits est désormais une urgence. Il est temps d'éduquer les esprits à ce que le profit ne soit plus la seule et unique finalité de l'activité financière. Cette définanciarisation des esprits, loin d'être au détriment de la finance, est en sa faveur, car elle la libère de l'obsession du profit et lui permet ainsi de retrouver et de révéler sa véritable raison d'être. Cette définanciarisation des esprits est le préalable nécessaire à la définanciarisation progressive de l'économie.

La Doctrine Sociale de l'Eglise propose un chemin par étapes pour contribuer à cette définanciarisation des esprits :

1^{ère} étape : il faut remettre le profit à sa juste place : le profit est un moyen mais ne doit pas être la finalité ultime de la finance. Le Pape Benoît XVI l'a rappelé avec clarté dans *Caritas in veritate* : « *Le profit est utile si, en tant que moyen, il est orienté vers un but qui lui donne un sens relatif*

aussi bien à la façon de le créer que de l'utiliser. La visée exclusive du profit, s'il est produit de façon mauvaise ou s'il n'a pas le bien commun pour but ultime, risque de détruire la richesse et d'engendrer la pauvreté. » (n°21). Le profit doit rester un moyen au service d'une finalité qu'il n'est pas lui-même.

2^e étape : il faut donner explicitement à la finance une autre finalité que le profit : en effet, si la finance ne définit pas explicitement une autre finalité que le profit, automatiquement elle aura le profit pour finalité, car la nature a horreur du vide.

3^e étape : à partir du moment où une autre finalité que le profit est visée, alors les esprits commencent à se définanciariser et s'ouvrent peu à peu à une nouvelle réflexion :

- a. Une réflexion sur la responsabilité de l'investisseur, qui doit augmenter proportionnellement à sa capacité d'influence et d'impact ;
- b. Une réflexion sur le bien commun, qui doit prendre en compte le développement humain intégral, à savoir de tout homme, sans exception, et de tout l'homme, dans toutes ses dimensions. L'écologie est une dimension de ce développement, mais pas l'unique. La Doctrine Sociale de l'Eglise rend particulièrement attentif à ce que la dimension transcendante de la personne humaine soit aussi prise en compte, alors qu'elle est habituellement négligée sous prétexte qu'elle relève de la sphère privée. C'est pourquoi, elle réclame de la finance qu'elle soit au service d'une écologie humaine intégrale ;
- c. Une réflexion sur l'éthique de l'investissement, qui doit mettre en place des manières, non seulement légales, mais vraiment bonnes d'investir pour le bien commun. L'éthique ne peut ni se réduire à l'application des normes légales ou déontologiques, ni se contenter d'être un mot creux ou fourre-tout au service d'un vernis communicationnel. Une éthique authentique empêchera l'investisseur de faire certains investissements, c'est vrai, mais surtout elle lui permettra de faire de meilleurs investissements pour le bien commun.
- d. Une réflexion sur la durabilité de l'investissement, qui doit prendre en compte non seulement les personnes humaines d'aujourd'hui, mais aussi celles qui constitueront les générations futures, et encore une fois en tenant compte de toutes les dimensions.

Ce chemin de définanciarisation des esprits conduit à une définanciarisation de l'économie, puis au développement d'une économie financée en vue du véritable bien commun, celui du développement humain intégral.

4. Quatrième évolution majeure : la régulation et la déontologie

Les crises financières des quinze dernières années (éclatement de la bulle internet, scandales comptables et crise financière de 2007-2008) ont conduit à l'émergence de nombreuses

réglementations applicables aux activités financières, expressions de la volonté des opinions publiques et des autorités, de réguler les rapports sociaux, de préserver l'intérêt général et de réparer les errements du passé, tout en prévenant leur réédition. Le terme *régulation*, habituellement utilisé dans la finance, n'exprime pas plus que l'ensemble des règles du jeu. On est loin du sens du terme *loi* : la loi indique une direction en vue de la finalité qu'est le bien commun. Il y a là un appauvrissement qui est lourd de conséquences, sans compter qu'en réalité la régulation se trouve face à une tâche qui confine à l'impossible. Comment réguler une activité financière très complexe, qui innove et évolue sans cesse et, qui plus est, est mondialisée alors que la régulation elle-même ne l'est pas ? C'est un peu la quadrature du cercle et on le voit bien. La superposition de régulateurs locaux, régionaux, nationaux ou internationaux produit des règles que les groupes financiers présents dans plusieurs pays ou sur plusieurs marchés doivent appliquer de manière cumulative. Cette hyper-régulation devrait permettre de renforcer le sentiment de sécurité juridique. Dans la réalité, ce n'est pas vraiment le cas, car les textes normatifs sont forcément de plus en plus complexes et donc de moins en moins compréhensibles pour la plupart des opérateurs financiers. En outre, et pour cette même raison, ces derniers ont l'obligation d'agir en totale dépendance des services de conformité (*compliance*) sans lesquels plus rien ne peut se décider. La norme échappe ainsi à l'opérateur, elle devient affaire de spécialiste. Cette réalité est encore aggravée par le fait que certains textes normatifs sont parfois revus ou corrigés rapidement après leur entrée en vigueur ou ajustés en fonction de l'actualité ou du mouvement rapide des innovations financières. Et c'est sans compter sur le fait que la régulation ne tend pas toujours « vers le plus ». Elle peut aussi aller « vers le moins » lorsque certains Etats assouplissent leur réglementation dans le but d'attirer des capitaux ou des acteurs financiers, dans un contexte de concurrence accrue entre les places financières mondiales. Force est de constater que la régulation peine à assurer la sécurité juridique qu'elle vise pourtant. En plus, une forte régulation a un autre effet négatif, à savoir de déresponsabiliser les opérateurs financiers, réduits à la fonction de rouage d'un système, leur action consistant avant tout à se conformer à des procédures. En effet, l'application pratique de ces réglementations à l'échelle individuelle consiste souvent à la mise en œuvre de procédures qui réduisent parfois à néant la marge de liberté de l'opérateur. Ces procédures induisent chez ceux qui sont chargés de les mettre en œuvre une action de type mécanique, qui peut par ailleurs, dans le paradigme technicien qui prévaut aujourd'hui, être calquées sur des modèles réputés plus fiables que le jugement humain. Ainsi la régulation, en s'intensifiant, peut donner à croire que le jugement de l'homme constitue le danger que court la finance. La régulation tend ainsi à écarter le jugement humain de l'opérateur financier au profit des procédures élaborées par les services de conformité (*compliance*) ou de déontologie. Et l'application des procédures tend à devenir le garant d'une finance éthique. Dans cet esprit-là et c'est souvent celui qui domine dans la communication financière, la finance est éthique lorsqu'elle respecte les procédures. Là, de nouveau, la finance est atteinte par ce mal récurrent qui

consiste à ne plus se poser la question de la finalité de son activité, mais de se contenter seulement de vérifier qu'elle respecte bien les procédures. La procédure tend à faire disparaître la finalité. Le « comment » tend à faire disparaître le « pour quoi ».

Nul doute donc que la régulation et la déontologie ont leur place à prendre et leur rôle à jouer mais que dans l'excès elles ont deux effets négatifs :

- la déresponsabilisation de l'opérateur financier, voire même la promotion de l'idée que la finance doit être libérée du jugement de l'homme et de sa responsabilité ;
- la réduction du caractère éthique de la finance au simple respect des procédures au point de faire du « comment » la seule question qui vaille et d'amputer ainsi l'éthique de son questionnement sur la finalité, sur le « pour quoi ».

La Doctrine Sociale de l'Eglise, tout en donnant toute sa place à la régulation et à la déontologie, affirme clairement qu'elle n'est pas suffisante au développement d'une finance éthique, d'une finance ordonnée à une finalité bonne. En effet, la régulation et la déontologie sont à la finance ce que le code de la route est à la circulation routière. La régulation et la déontologie, comme le code de la route, indiquent les règles à respecter pour ne pas se prendre un mur ou faire une sortie de route. Par contre, toujours comme le code de la route qui n'est jamais capable d'indiquer la destination, la régulation et la déontologie ne seront jamais capables d'indiquer la finalité, le « pour quoi » de la finance. C'est donc un leurre de penser que la régulation et la déontologie suffiront à ramener ou à garder la finance dans le droit chemin. Benoît XVI avait mis en lumière cette problématique dans la lettre du 30 mars 2009, adressée à M. Gordon BROWN, alors Premier Ministre du Royaume-Uni à l'occasion du Sommet du G20 : *« Les crises financières apparaissent lorsque - partiellement en raison du déclin de comportements éthiques corrects - les agents du secteur économique perdent confiance dans ses modes d'opération et dans ses systèmes financiers.[...] Toutes les mesures proposées pour maîtriser cette crise doivent viser, en dernière analyse, [...] à restaurer le comportement éthique dans le monde financier. [...] Un élément-clé de la crise est le déficit d'éthique dans les structures économiques. »* Benoît XVI appelait, suite à la crise de 2007-2008, à ne pas se contenter de réguler la finance, mais de travailler à une restauration des comportements éthiques des acteurs de la finance. Dix ans plus tard, l'appel est repris sans cesse par le Pape François car le déficit d'éthique dans la finance reste flagrant. *Oeconomicae et pecuniariaequaestiones* commence dans son 1^{er} numéro par faire retentir à nouveau cet appel : *«Aujourd'hui plus que jamais, les problèmes économiques et financiers attirent notre attention, en raison de l'influence croissante des marchés sur le bien-être matériel d'une bonne partie de l'humanité. Cela requiert, d'une part, une juste régulation de leurs dynamiques et, d'autre part, un fondement éthique clair qui garantisse au bien-être obtenu une qualité humaine de relations que les mécanismes économiques ne sont pas en mesure de produire à eux seuls. De nos jours, un tel*

*fondement éthique est réclamé de toutes parts, en particulier par ceux qui travaillent dans le système économique et financier. » (n°1) *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones* ne manque pas d'appliquer ce besoin d'un fondement éthique clair à la *compliance* : « *Aujourd'hui, les principaux acteurs opérant dans le monde financier, et en particulier les banques, doivent être dotés d'organismes internes qui assurent une fonction de compliance, d'autocontrôle de la légitimité des principales étapes du processus de prise de décision et des principaux produits offerts par l'entreprise.* » ... « *Il est nécessaire que le jugement de conformité (compliance) examine sur le fond les différentes opérations, même celles qui sont « positives », en s'assurant de leur respect effectif des principes qui guident la législation en vigueur. Suivant cette modalité, le travail de cette fonction, selon l'avis de beaucoup de personnes, serait plus aisé si l'on mettait en place des comités d'éthique qui, au côté des Conseils d'administration, seraient les interlocuteurs naturels de ceux qui doivent garantir la conformité des comportements aux réglementations en vigueur dans la gestion concrète de la banque.* » (n°28) La *compliance* ne suffit donc pas à elle seule à garantir le caractère éthique de la finance, la Doctrine Sociale de l'Eglise préconise une instance spécifique qui puisse garantir le caractère éthique de l'activité financière.*

On le voit bien, la finance ne peut pas se contenter de régulation et de déontologie, elle a besoin de savoir à quoi elle sert, comment elle sert, où elle va et ce qu'elle veut vraiment être. La finance a besoin de finalité, d'éthique, de responsabilité, de raison d'être. La finance a besoin de sens, si elle ne veut pas errer et finir par se perdre et perdre avec elle tout ce qui lui est lié. C'est pourquoi, la Doctrine Sociale de l'Eglise ne cesse de creuser et d'approfondir la question du sens. Le sens recoupe trois réalités cumulatives :

- Le sens exprime d'abord la signification : qu'est-ce que cela signifie ? Appliquer à la finance, cette question devient tout simplement : qu'est-ce que la finance ?
- Le sens exprime ensuite la direction, l'orientation, le but, la finalité : quelle est la finalité ? Appliquer à la finance, cette question devient tout simplement : qu'est-ce que la finalité de la finance ?
- Le sens exprime enfin la cohérence : pour que quelque chose ait un sens, et donc ne soit pas absurde, il faut que cela soit cohérent. Appliquer à la finance, cette question devient : la finance a-t-elle un sens, est-elle cohérente ? Cela interroge beaucoup de choses : la finance est-elle au service du bien commun authentique ? La finance tient-elle compte de tout ce dont elle doit tenir compte, de toutes les parties prenantes ? La finance est-elle exemplaire ?

La quête de sens de nos contemporains exprime un besoin, qui n'est rien d'autre au fond que le besoin d'éthique que toute personne humaine ressent fortement comme une nécessité pour pouvoir vivre et travailler en paix.

6. Cinquième évolution majeure : un nouveau rapport à la dette publique

Jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, la question qui se posait alors était de savoir si les pays dits riches ne devaient pas remettre partiellement ou totalement la dette des pays considérés comme plus pauvres. C'était la question que le Pape Jean-Paul II avait posé aux dirigeants des pays les plus riches à l'occasion du Jubilé de l'an 2000. Il était évident alors que la dette ne pouvait exister que de façon ponctuelle et pour des finalités bien identifiées, en particulier pour le financement des investissements les plus lourds, nécessaires au développement des pays. Aujourd'hui, les équilibres sont complètement modifiés. Force est de constater que certains pays dits riches se sont considérablement endettés. La dette n'est plus ponctuelle, maîtrisée et destinée à financer des investissements lourds. Elle est devenue durable, généralement très importante et utilisée pour financer non seulement des investissements mais aussi du fonctionnement. Par ailleurs, la charge du remboursement, pesant par nature sur le futur, peut être désormais reportée sur d'autres personnes que les emprunteurs initiaux, voire sur les générations suivantes. La dette est de moins en moins une relation de confiance entre un prêteur et un emprunteur, et de plus en plus un pur mécanisme financier, sans relation humaine. Dès lors, on comprend bien que l'explosion de l'endettement, notamment public, est allée de pair avec la complexification du système financier. Le développement des prêts avec pension de titres comme relation financière de base a fait des titres de dette publique un élément-clé du système financier. De multiples agents s'intercalent entre les prêteurs ultimes et les emprunteurs ultimes contractant des relations multiples les uns avec les autres, ce qui peut générer des effets en cascade. Ces intermédiations ont aussi contribué à des modifications du mode de financement des institutions financières. Ce changement dans le rapport à la dette est radical : il a un impact non seulement sur la culture économique, mais aussi sur les politiques publiques, ainsi que sur le comportement des particuliers. La question de la soutenabilité de la dette peut passer au second plan derrière la satisfaction immédiate d'un besoin.

Le nouveau rapport à la dette publique, développé récemment, avec toutes ses conséquences sur les politiques publiques et sur l'endettement des personnes privées, donne l'impression que la solution de facilité a fini par s'imposer. Tout le monde pressent que se mettent en place des cercles vicieux dont on ne saura plus comment sortir : que faut-il penser des transferts intergénérationnels que représente une dette accumulée pour financer les dépenses publiques courantes, dans un contexte où le vieillissement de la population va peser sur la capacité à financer cette dette ? *Oeconomicae et pecuniariaequaestiones* porte un regard lucide sur la nécessité de l'assainissement de la dette publique. Il en va de la santé du système économique international : « *La dette, c'est-à-dire l'ensemble des passifs financiers qui pèse sur les États, est aujourd'hui l'un des plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la croissance des différentes économies nationales.* » ...« *Les États sont appelés d'une part, à remédier à cette situation au moyen d'adéquates gestions du système public par le biais de réformes structurelles sages, et par la répartition judicieuse des*

dépenses et des investissements ciblés ; d'autre part, au plan international, en mettant chaque pays face à ses responsabilités incontournables, il faut également permettre et encourager de manière raisonnable les voies judiciaires de sortie de la spirale de la dette, en ne faisant pas porter aux États – et donc à leurs concitoyens, en clair à des millions de familles – le fardeau de ce qui de fait se révèle insoutenable. Cela suppose également des politiques de réduction raisonnable et harmonisée de la dette publique, en particulier lorsque celle-ci est détenue par des entités d'une telle consistance économique qu'elles sont en mesure d'offrir cette réduction. Des solutions similaires sont nécessaires à la santé du système économique international, afin d'éviter la propagation de crises qui pourraient l'affecter tout entier, et à la poursuite de la recherche du bien commun des nations dans leur ensemble. » (n°32)

La crise économique liée à la pandémie a nécessité un nouvel endettement des Etats, massif et nécessaire. Une fois que la crise sera passée, la dette restera et la question de son remboursement aussi. La Doctrine Sociale de l'Eglise rappelle donc que la résignation n'est jamais de mise. Face à cette sorte de déresponsabilisation collective, il faut réagir. Pour ce faire, la vision à long terme est absolument nécessaire. Si la vision à court terme favorise par facilité l'endettement, et parfois même appelle urgemment cet endettement, la vision à long terme permet, elle, de lever les yeux et de remettre le tout dans la perspective du bien commun durable qui peut appeler aux sacrifices d'intérêts immédiats pour tenir compte de la solidarité intergénérationnelle et de la préservation de la maison commune. Le Pape François ne cesse de répéter que « tout est lié ». Il faut de la lucidité, du discernement, de l'inventivité, de la responsabilité et du courage pour tout tenir ensemble : à la fois la solidarité immédiate à l'égard des pauvres d'aujourd'hui et la solidarité à l'égard des générations futures ; à la fois l'utilisation actuelle des ressources naturelles pour permettre à ceux d'aujourd'hui de vivre décemment et la préservation de ces mêmes ressources pour les générations futures. La finance, par sa capacité de financement, est au cœur de ce discernement et de cette responsabilité, car elle a le pouvoir de façonner le monde d'aujourd'hui et de demain et donc le devoir de tenir compte, avec lucidité et inventivité, du fait que « tout est lié ». La finance ne peut pas se passer d'une vision à long terme.

CONCLUSION

Ces cinq évolutions majeures, la mondialisation et la concentration financière, la mathématisation et la technologisation de la finance, la financiarisation de l'économie et des esprits, la régulation et la déontologie, le nouveau rapport à la dette publique, montrent que la finance est à une croisée des chemins. Il lui faut choisir entre le chemin de l'appât du gain et du fétichisme de l'argent, et le chemin de la sagesse et du développement humain intégral. Soit la finance continue à céder à la

facilité et elle engendrera régulièrement ses propres catastrophes, soit elle a le courage de la sagesse et se refonde, sans plus attendre, sur des bases plus authentiques, plus justes, plus durables.

Certains, courageux, indiquent du doigt le chemin de la sagesse et le prennent eux-mêmes en élaborant de nouveaux modèles, qualifiés aujourd'hui de finance alternative. Cette finance a le mérite d'exister et d'indiquer d'autres chemins pour la finance. Cependant, il n'est pas suffisant de se contenter de promouvoir une finance alternative qui reste marginale dans ses volumes et ses impacts, sans assumer aussi la commune responsabilité de montrer à la finance tout entière les principes fondamentaux sur lesquels elle doit s'appuyer désormais pour se transformer et se renouveler de telle sorte qu'elle puisse à l'avenir honorer sa véritable raison d'être.

L'Eglise catholique, à travers sa Doctrine Sociale de l'Eglise, prend cette mission au sérieux. Le temps est venu de prendre de la hauteur, de mener une réflexion plus fondamentale, de discerner pour pouvoir prendre les décisions nécessaires et poser les actes que ces décisions appellent. Dans cette perspective, la Doctrine Sociale de l'Eglise met à la disposition de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté, indépendamment de leur foi ou non dans le Christ, son trésor de sagesse absolument nécessaire pour mener cette réflexion de fond. Les principes fondamentaux de la Doctrine Sociale de l'Eglise ne sont que des principes de bon sens élémentaire, nécessaires à la santé de tout système financier, et sans lesquels principes fondamentaux ce dernier finit par se pervertir et devenir destructeur.

Permettez-moi de terminer avec la conclusion même *d'Oeconomicae et pecuniariae quaestiones* : « *Face à l'immensité et à l'omniprésence des systèmes économiques et financiers d'aujourd'hui, nous pourrions être tentés de nous résigner au cynisme et de penser que nos pauvres forces n'y peuvent faire que bien peu. En fait, chacun de nous peut faire beaucoup, surtout s'il ne reste pas seul. De nombreuses associations provenant de la société civile représentent, dans cette ligne, une réserve de conscience et de responsabilité sociale dont on ne peut se passer. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes tous appelés à veiller comme des sentinelles de la vie saine et à devenir des interprètes d'un nouvel engagement social, en orientant notre action vers la recherche du bien commun et en la fondant sur des principes fermes de solidarité et de subsidiarité.* » (n°34)

Chers Amis, en vous remerciant de votre attention, je formule le vœu que se lèvent de nombreux porteurs de cette espérance dans le monde de la finance.

ECHANGES DE VUES

Marie-Joëlle Guillaume

Un grand merci pour ce très riche panorama, très structuré aussi, ce qui nous a permis de suivre avec précision les étapes de votre réflexion. Avant de lancer le débat, je retiendrai votre insistance, à travers l'évocation du n° 36 de *Caritas in veritate*, sur le fait que c'est d'abord de l'intérieur que la finance doit retrouver le souffle et le sens d'une vraie finalité, plutôt que d'y être forcée de l'extérieur. Cela dit, cette réorientation n'est pas facile à réaliser, et la vision à long terme que vous évoquiez à la fin de votre propos paraît aussi très importante. Nous sommes très souvent prisonniers - et pas seulement dans le monde de la finance -, d'une vision à court terme, or le respect de l'anthropologie s'allie mal à une vision à court terme. L'être humain a besoin de s'enraciner dans la durée. Je pense donc que vos analyses ont suscité un certain nombre de réactions.

Jean-Didier Lecaillon

Je suis tellement d'accord avec ce que vous avez dit, de façon très organisée, très pédagogique, que je n'ai pas envie de le répéter maladroitement. Mais je tiens à vous remercier, d'autant plus que vous répondez à une question que j'ai posée lors de la communication précédente dans ce cycle sur le bien commun. L'intervenant précédent, avec lequel j'étais parfaitement d'accord sur le fond, avait néanmoins développé sa thèse en dénonçant fortement l'économie, ce qui m'avait amené à lui dire que je regrettais qu'il ait une conception si négative de cette discipline. En effet, comme vous l'avez dit à propos de la finance, l'économie peut contenir le meilleur et le pire, or malheureusement il n'avait parlé que du pire. Je lui avais alors demandé pourquoi il n'avait jamais prononcé l'expression « Doctrine Sociale de l'Église », qui aurait permis de mettre en avant une conception positive de l'économie ? Donc, merci beaucoup, je suis heureux que vous ayez montré qu'on peut faire encore de l'économie aujourd'hui de manière positive et constructive.

Car je ne sépare pas la finance de l'économie. Et à cet égard, je voudrais dire que dans le milieu universitaire, les étudiants sont souvent très attirés par la finance, mais ils la distinguent de l'économie, voire de la gestion. « Qu'est-ce que vous voulez faire plus tard ? - De la finance. - Vous ne voulez pas faire de l'économie ? - Ah non, de la finance ! ». Ce type de réponse m'a toujours surpris, et cela va dans le sens de votre propos concernant la financiarisation : on a oublié le service que devrait rendre la finance à l'économie ; on en a fait une industrie, vous avez malheureusement tout à fait raison, j'en témoigne. En revanche, on observe aussi une mode, une espèce d'attirance vers tout ce qui est éthique, RSE, finance verte, etc. Dans les entretiens que je viens de présider pour recruter des étudiants de master 2, c'est-à-dire Bac + 5, un étudiant sur deux, quand vous lui demandez son projet professionnel, vous répond : « Développement durable, RSE, finance verte », etc. Et quand vous leur demandez pourquoi, ils vous regardent avec l'air de dire « Mais, Monsieur

le Professeur, comment pouvez-vous ignorer l'importance de ce sujet ? ». Mais ils sont incapables d'argumenter leur position !

Il y a donc une espèce de mode de l'éthique, que j'ai observée d'une autre manière. A la fin de votre intervention vous soulignez l'importance de revenir à l'éthique, mais que met-on derrière la notion d'éthique ? J'ai un jour eu un échange avec un commercial dans le domaine de la finance qui voulait me convaincre d'acheter des fonds dits « éthiques ». Je lui ai alors demandé s'il privilégiait le secteur de la santé ou le secteur de l'armement ? Vous imaginez la réponse qu'il a pu me faire. Cela m'a au moins permis de conclure très rapidement ce démarchage intempestif, quand je lui ai expliqué que je ne voyais pas pourquoi je soutiendrais les sociétés qui financent des avortements plutôt que celles qui financent de l'armement, permettant à mes fils officiers, qui défendent notre liberté sur des théâtres d'opérations parfois très exposés, d'avoir des armes leur permettant de pourchasser des terroristes dans le Sahel ! Pour moi l'éthique consistait plutôt à financer l'armement que la « santé », je suis désolé si je vous choque. Cela pour dire que derrière ce mot, il y a tout et n'importe quoi. Et je crains que nos étudiants ne soient attirés et leurrés par l'idéologie. Ma seule question serait donc : comment peut-on agir ?

En effet vous dites, si j'ai bien compris, qu'il faut une révolution culturelle, une formation à la Doctrine Sociale de l'Église. Or aujourd'hui on a segmenté les sciences : quand on enseigne l'économie on n'enseigne plus le droit, quand on enseigne le droit, on ne fait plus de sociologie, et dans tous ces cas-là, on ne fait pas de philosophie. Alors comment, dans une société qui plus est, laïque, l'économiste que je suis peut-il enseigner comme il en est convaincu la Doctrine Sociale de l'Église ? Monsieur l'Abbé, est-ce un mensonge par omission de l'enseigner sans jamais prononcer ni les mots ni les références, ce qui me gêne quand même beaucoup étant donnée ma formation scientifique ? Comment faire pour enseigner l'économie et donc la Doctrine Sociale de l'Église, puisque c'est celle qui effectivement assure la meilleure économie ? J'ai assisté à la conclusion d'un grand colloque non pas sur l'économie mais sur la famille et la Doctrine Sociale de l'Église. Or un orateur, très grand économiste, prix Nobel dans cette discipline..., concluait en disant « ce que je sais en tant qu'économiste, j'ai découvert au cours de ces quatre journées de travail que c'est défendu par la Doctrine Sociale de l'Église... » ; le Cardinal López Trujillo, qui présidait cette séance, et a présidé longtemps le Conseil pontifical pour la famille, a reconnu que s'il connaissait la Doctrine Sociale de l'Église, il ne savait pas qu'elle rejoignait ce que les économistes la défendaient ! Tout cela confirme bien qu'il y a une convergence extraordinaire entre ce que la science économique nous enseigne et la Doctrine Sociale de l'Église, même si l'on ne peut pas le dire, laïcité oblige... Votre intervention de ce soir nous conforte dans ce sens.

Joseph Thouvenel

Je vais être très bref. Vous avez parlé de la finance, or quand vous dites « finance », je comprends « financier », parce que c'est tout de même l'être humain qui est derrière, et ce sont des problèmes humains qui se posent, mais vous n'avez pas du tout parlé de la monnaie. Est-ce que vous considérez que la monnaie, le type de monnaie, n'a aucune incidence sur le système - je pense aux monnaies dites virtuelles, bitcoin, etc. ?

Marie-Joëlle Guillaume

Ces deux interventions sont très différentes et très denses, je crois qu'il convient d'y répondre avant d'entendre d'autres réactions.

Dom Pascal-André Dumont

Merci Monsieur le Professeur, c'est un vrai enjeu, parce qu'effectivement il y a une mode : aujourd'hui les jeunes veulent aller vers le développement durable, le vert, l'éthique, la RSE, j'en ai encore rencontré cet après-midi...c'est une bonne mode d'une certaine manière, et il faut qu'on sache profiter de l'intérêt de cette génération pour l'éthique pour bien l'accompagner. L'enjeu est donc sans nul doute la formation. Fréquentant personnellement le monde de la finance depuis 2010/2011, j'ai mesuré à quel point ce monde était constitué de gens très diplômés, à l'intelligence très bien calibrée, capables d'une réflexion technique assez pointue, mais accusant un vrai déficit de réflexion fondamentale. C'est pour cela qu'en 2016 nous avons créé les *Cahiers Pro Persona*, dont l'objectif est justement d'aider ces personnes du monde de la finance en particulier, mais pas exclusivement, à nourrir leur réflexion fondamentale, à changer de réflexes, de références, etc. Et de fait, si c'est une petite goutte d'eau dans l'océan, c'est un apport utile. Ces Cahiers sont utilisés dans les facs aujourd'hui, en TD dans plusieurs Masters de finance, mais aussi dans le milieu des jeunes professionnels. Je m'en réjouis donc, même si cela reste minime, j'en suis bien conscient. Mais il y a des choses à faire : actuellement, de jeunes pros de la finance, bien formés à la Doctrine sociale de l'Église, proposent des cours dans les grandes écoles, en particulier en philosophie de l'investissement. Les cours sont pleins, il y a donc un intérêt évident du public ; maintenant il faut, subtilement comme vous le faites depuis des années, enseigner les fondements, parfois sans les mots de la DSE parce que cette inspiration n'est pas facile à porter.

Mais il y a une vraie demande. Il faut donc, j'allais dire, « doctrine-socialiser » cette attente ! Il y a un véritable enjeu de formation. Nous travaillons aussi sur un projet de recherche, avec une chaire d'éthique et innovation sur les apports spécifiques de la Doctrine sociale de l'Église dans

l'investissement financier, dans le but d'éditer un guide là-dessus. Nous avançons bien, de bonnes choses émergent, mais je pense que l'on est au tout début de l'exploitation de la Doctrine sociale de l'Église. Mais l'on est aussi au tout début de la finance, je l'ai dit. Il y a cinquante ans, l'on n'en parlait pas, c'est un domaine nouveau et la Doctrine sociale de l'Église s'approprie petit à petit la réflexion sur ce phénomène. *Caritas in veritate* a été une étape importante, parce que la réflexion du Pape Benoît XVI était assez structurée. Il y a eu ensuite *OPQ* en 2018. L'on attend deux documents du Saint-Siège sur ce sujet, un qui est attendu depuis maintenant quelques années, auquel nous avons un peu contribué, qui s'appellera *Mensuram bonam*, sur les critères éthiques d'investissements financiers. Il devrait sortir incessamment. Nous avons rédigé un autre document à Paris, que le Dicastère pour la promotion du développement humain intégral va prendre sous son chapeau, et qui s'appellera *La vocation de l'investisseur à la lumière de la Doctrine sociale de l'Église*. Ce document pourra aider les acteurs de la finance et les étudiants dans cette matière à s'approprier le fait d'être un homme de la finance, une femme de la finance, d'être un investisseur ; et à mesurer quelle responsabilité, quelle vocation cela implique, *a fortiori* pour un chrétien. Il y a donc un chantier énorme, auquel chacun doit s'atteler, il faut se retrousser les manches, s'occuper de cette jeune génération.

J'ai entendu des patrons de grands groupes exprimer cette préoccupation, car ils voient vraiment la nouvelle génération refuser d'aller même dans les tours de La Défense, au point que ces gros établissements se retrouvent bien souvent à devoir aller chercher de la matière grise à l'extérieur pour se développer, *via* les cabinets de conseil. Il y a donc de vrais enjeux. Un autre phénomène est remarqué aujourd'hui par les DRH, celui de l'abandon de poste, par des jeunes qui du jour au lendemain ne viennent plus travailler. Le patron pense que le salarié est malade, au bout de deux jours il l'appelle, et le salarié lui répond qu'il refuse de continuer un travail qui selon lui n'a ni sens ni intérêt. Il ne donne même pas sa démission ! Ce qui s'appelle « abandon de poste » est un phénomène qu'on ne connaissait pas trop jusqu'ici, mais qui s'observe de plus en plus, dans les grands groupes en particulier. Je dis donc souvent aux gens de la finance, qui sont obnubilés à juste titre par le fait de ne pas rater le prochain virage technologique, de ne pas rater le virage de la nouvelle génération ! Car s'ils ne le voient pas venir, il va changer passablement la donne. C'est peut-être une mode mais si l'on n'en fait rien, et qu'au bout d'un certain temps les jeunes se rendent compte que ce qu'on leur transmet dans la finance verte, le développement durable, est tout simplement creux, cet élan tombera à l'eau. Par contre, les structures qui sauront y mettre du contenu sauront garder leur personnel. Je pense donc qu'il y a une opportunité à saisir.

Marie-Joëlle Guillaume

Quant à la question de la monnaie ... ?

Dom Pascal-André Dumont

Sur la monnaie je suis moins à l'aise, je l'avoue. C'est un sujet qui me fait beaucoup réfléchir, nous avons écrit deux ou trois *Cahiers Pro Persona* sur la monnaie et je suis souvent sollicité par les gens qui créent des monnaies locales et qui veulent justement les déconnecter des marchés financiers. Je ne pense pas au bitcoin, je pense à la June par exemple, aux monnaies libres qui naissent dans nos régions françaises. Aujourd'hui il y a environ une trentaine de monnaies libres en France - mon chiffre n'est peut-être plus à jour, sans doute y en a-t-il davantage. Il existe donc une volonté de trouver une autre manière de vivre les échanges commerciaux, dans un contexte plus restreint, lié au fait de produire et consommer localement. Or je pense qu'il y a un avenir à cela, cet élan témoigne d'une attitude et d'une volonté de confiance. A ceux qui sont venus me voir sur ce sujet-là pour demander le soutien de l'Eglise, j'ai répondu qu'il fallait pour cela montrer que ces monnaies étaient capables d'être inclusives. L'enjeu est là. En effet le système monétaire crée une forme de concentration, et comme souvent en pareil cas, au bout d'un moment il rejette et crée de l'exclusion. C'est pourquoi montrer qu'une monnaie plus locale est capable d'inclure devient très intéressant. Je n'ai pas grand-chose de plus à dire, mais il y a un enjeu. J'ai entendu une conférence de Michel Camdessus à l'Académie des sciences morales et politiques. Il mesure ses mots sur ces maux-là ! Or il a affirmé : « Il sera nécessaire de faire une réforme du système monétaire international, et cette réforme ne pourra marcher que s'il y a une contribution de la religion, des philosophies, des croyances, etc. ». Effectivement, le danger avec la monnaie, c'est d'en faire quelque chose de purement technique, alors qu'il y a tout un fondement derrière. C'est toute la question de la confiance aussi, qui est le principal élément de la monnaie, et de la relation. Car s'il n'y a pas de relation, il n'y a pas de confiance. En fait, à nouveau, c'est lié à l'anthropologie ! Il y a une très belle formule que j'aime beaucoup, de Benoît XVI, qui dit : « L'éthique est amie de la personne humaine. »

Hervé de Kerdel

Merci beaucoup Père, pour votre intervention très riche. Elle m'a particulièrement intéressée, puisque je suis aujourd'hui membre du comité de direction d'un groupe bancaire, travaillant dans le secteur de la Conformité. J'ai aussi été nourri pendant plus de trente ans de ces modèles mathématiques financiers que vous avez évoqués...En parallèle de ce que vous avez décrit,

j'aimerais que vous puissiez revenir sur le rôle de la finance comme accélérateur, y compris sur des tendances lourdes sous-tendues par la Doctrine sociale de l'Église, comme évidemment le combat pour le climat, ou la lutte contre la corruption ou le blanchiment des capitaux dans le domaine de l'éthique des affaires. Merci beaucoup.

Dom Pascal-André Dumont

Pour moi la finance est bonne et on en a besoin, absolument besoin ! Il y a une tentation, même dans l'Église, de penser une économie sans finance, ce qui me semble tout simplement absurde. La finance est une bonne chose dans la mesure où elle est bien orientée vers sa finalité, et a un effet de levier. Quand la finalité est bien le développement humain intégral, c'est-à-dire de toute personne sans exception, dans toutes ses dimensions, il y a un effet de levier. Et les effets de levier sont absolument nécessaires. Ainsi, quand la finance a un effet de levier positif, c'est magnifique, mais quand l'effet de levier est négatif, c'est une catastrophe. La finance a un rôle d'accélérateur, parce qu'en mettant des moyens conséquents à disposition rapidement, on peut effectivement faire changer des choses plus rapidement. Cependant le problème, avec l'accélération, c'est qu'elle nécessite une réflexion en amont, réflexion qu'elle peut bien souvent elle-même empêcher.

A titre d'illustration, je prends souvent l'image du code de la route : quand on doit prendre un virage en voiture, on a toujours intérêt à commencer par ralentir, et on le fait spontanément. Or aujourd'hui on éprouve une tentation terrible d'accélération, qui nous pousse à renoncer au temps nécessaire de la réflexion. Accélération qui est en même temps réellement nécessaire pour faire face à certaines urgences, mais qui doit d'autant plus être préparée par une réflexion fondamentale et profonde. La réflexion doit être notamment anthropologique et permettre de dégager les finalités visées ; or le brouillard anthropologique dans lequel nous sommes aujourd'hui contribue à rendre les choses difficiles, parce qu'on ne sait pas bien ce qu'on entend par personne humaine, environnement, etc. Vous connaissez aujourd'hui l'opposition très malsaine qui est trop fréquemment établie entre l'environnement et la personne humaine. C'est une tentation très présente, que l'Église essaie de prévenir en parlant d'écologie humaine intégrale, en montrant l'unité de ces questions, afin d'éviter de faire de la personne humaine le prédateur de l'environnement, c'est-à-dire celui qui devrait être maîtrisé ou même détruit pour sauver l'environnement ! Le Pape le rappelle, « tout est lié », et comme dans la vie spirituelle, il ne faut jamais dire « ou » mais « et ». Il faut donc voir les choses dans leur cohérence, pour être dans une posture vraiment chrétienne, et refuser de cliver les choses.

Ainsi, l'accélération est absolument nécessaire par rapport aux enjeux et aux défis qui sont devant nous. On ne peut pas se permettre d'attendre cinquante ans pour bouger, on a besoin d'une accélération, on a besoin des effets de levier. Mais il faut que tout cela soit bien mesuré, et que l'on sache vraiment ce que l'on veut. Le développement durable, à mes yeux, n'implique pas nécessairement la lenteur. Mais pour qu'il soit durable, il faut penser l'environnement comme un élément d'un bien commun plus large. D'autre part, même si l'on ne maîtrise pas tout, même s'il y a des paramètres qu'on ne connaît pas aujourd'hui, cela n'empêche pas la finance d'être utile et bonne si elle contribue au bien commun ! D'ailleurs, si vous lisez ce que publient les *Cahiers Pro Persona*, vous verrez qu'ils ont pris cette posture, qui est aussi celle de la Doctrine sociale de l'Église. Hélas, elle n'est pas toujours bien comprise par les catholiques eux-mêmes -parfois trop enclins à cliver et à diaboliser la finance, ce qui à mon sens n'est que de l'idéalisme, hors du réel.

Rémi Sentis

J'ai été interpellé quand vous avez parlé de l'endettement et de la dette publique, parce qu'à l'heure actuelle les montants de la dette publique en France, dans les autres pays européens ou les États-Unis donnent un peu le vertige ! Et ce d'autant plus qu'il y a tout un tas d'outils d'intermédiation, comme vous les avez signalés, assez opaques. J'ai cru comprendre que la dette était achetée par des établissements privés qui immédiatement la revendaient aux banques centrales ! Où est la logique là-dedans ? J'ai l'impression d'être devant un système dénué de toute logique.

Dom Pascal-André Dumont

Quand je lis quelque chose sur la dette publique, je dois toujours relire trois fois. C'est extrêmement complexe. On voit que l'on est sur des systèmes, sur des produits structurés, construits de toutes pièces, dont on ne connaît pas bien les mécanismes. La question de la dette est de plus en plus affaire de spécialistes et c'est aujourd'hui un problème majeur, d'autant que dans l'esprit de beaucoup de gens s'est ancré l'idée qu'on ne la remboursera jamais. En pleine crise sanitaire, le « quoi qu'il en coûte » du Président de la République n'était pas sans risque, parce qu'il donnait l'impression d'un argent facile. Or cette pétition de principe va devenir difficile à tenir, quand il y aura beaucoup de chômeurs et de problèmes de toutes sortes ; les gens ne comprendront pas pourquoi les entreprises ont reçu de l'argent et pas eux, puisqu'il semblait si facile de faire émerger de l'argent ! Il est donc en effet très compliqué aujourd'hui, pour les gens, de comprendre cette question de la dette publique, d'autant que les chiffres ne sont plus du tout accessibles. Quand on parle de trillions, on ne sait plus ce que c'est, un peu comme quand on parle de la nanoseconde ! On

fait l'expérience de la journée, l'expérience de l'heure, de la minute, mais la seconde et *a fortiori* la nanoseconde, on ne sait pas humainement ce qu'elles représentent ! Eh bien, ces chiffres ne nous parlent pas non plus ! On n'a de fait aucun contact possible avec ces sortes d'extrémités, et donc pour les gens c'est pratiquement du virtuel ! En outre il y a, à côté de l'endettement public, un fort endettement privé. La crise a permis à des gens de mettre un peu d'argent de côté, mais il existe de fortes habitudes de crédit à la consommation, notamment dans la nouvelle génération. *A contrario*, à la génération de mes parents, cela ne se discutait pas beaucoup : le crédit à la consommation était réservé à l'achat de la maison, il ne concernait même pas la voiture. Cela a bien changé ; je ne dis pas que c'est mieux ou moins bien, mais aujourd'hui on a l'impression que le désir immédiat de biens matériels prime sur une certaine responsabilité. Il faut un sursaut de cette responsabilité, et à tous niveaux, d'autant plus que dans l'histoire de l'économie la plupart des crises ont eu à voir avec la question de la dette. C'est sans compter qu'aujourd'hui la dette publique est un enjeu politique, car tout le monde se tient par la barbichette. Il faut contribuer à ce sursaut de la responsabilité

Marie-Joëlle Guillaume

Nous en resterons à la barbichette ! La fin de cet échange est un peu pessimiste, mais il m'a semblé néanmoins que tout au cours de cette soirée nous avons vu se dessiner des pistes, à la fois pour réfléchir et pour considérer que tout n'est pas perdu. Du côté des financiers et des jeunes qui s'orientent vers la finance, il y a un effort à faire pour se tourner vers les finalités, et cet effort, pour être efficace, devra se faire de l'intérieur. Nous avons vu aussi que l'on peut et doit faire partager le trésor d'une sagesse, pour faire changer les choses. Car enfin, cette idée qui préside aux destinées de trop d'entreprises depuis quelques dizaines d'années, la 'maximisation du profit pour les actionnaires' selon l'école de Chicago, est devenue une espèce de modèle mondial ; mais on ne voit pas pourquoi ne s'imposerait pas, précisément à la faveur des désirs d'éthique, un autre modèle mondial. Tout ce que vous nous avez montré du trésor de sagesse des réponses de la Doctrine sociale de l'Église aux diverses évolutions dont vous avez fait la liste, montre qu'à condition de se retrousser les manches, rien n'est perdu. En tout cas, Père, un très grand merci de la qualité de réflexion que vous nous avez offerte ce soir.

Séance du 15 juin 2021